Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260506-2026_05_06_D51-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 51

L'an deux mil vingt-six, le six mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 29 avril 2026 Convocation affichée le : 29 avril 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A. LAMANDA, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, B. BARBIER, M. CAENES-BARDON, D. MORVAN, E. DE OLIVEIRA-ORIOL. M. QUERE.

Absent excusé : A-M. BRETEL.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 18

Procuration : A-M. BRETEL (procuration à J. BOULC'H).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

Mme le Maire rappelle à l'assemblée, qu'à la suite des dernières élections municipales du 15 mars 2026, il y a lieu de renouveler les membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal doit proposer à la Direction Départementale des Finances publiques seize membres titulaires et seize membres suppléants parmi lesquels elle retiendra les contribuables qui siégeront à la Commission.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECICE** de proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques, les listes jointes des contribuables titulaires et suppléants afin de constituer la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Marguerite BLEUZEN.